

**VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION
MONTANT DES HONORAIRES d'AGENCE TTC (TVA : 20 %)**

PRIX DE VENTE	COMMISSION D'AGENCE TTC
INFERIEUR à 100 000 €	Forfait de 6 000 €
DE 100 001 € à 150 000 €	5,50 %
DE 150 001 € à 250 000 €	5%
DE 250 001 € à 300 000 €	5%
SUPERIEUR à 300 000€	4,50 %
PARKING ET GARAGE (par lot)	Forfait de 3 000 €

**LOCATION D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION
MONTANT DES HONORAIRES d'AGENCE TTC (TVA : 20 %)**

- Le montant du plafond d'honoraires à la charge du locataire pour la visite, la constitution du dossier et la rédaction du bail est fixé à un montant de : 8 €/m² de surface habitable
- Le montant du plafond d'honoraires à la charge du locataire pour la réalisation de l'état des lieux est fixé à un montant de : 3 €/m² de surface habitable

Soit un total de 11 €/m² de surface habitable

Ce tarif ne s'applique qu'aux ventes et locations d'immeubles bâtis à usage d'habitation



129, Chaussée Saint Pierre – 80080 AMIENS
CPI 8001 2016 000 005 338 – RCS A 332 119 635
Tél : 03 22 71 23 30